



BULLETIN MUNICIPAL

Site Internet de la commune : www.commune-faramans.fr

Conseil municipal du 19 septembre 2024

Écoles :

Cette rentrée scolaire de septembre 2024 s'est déroulée sans souci majeur.

Nous saluons l'arrivée d'une nouvelle enseignante à Faramans : Mme Aurélie GEJDOS.

Halte-garderie : à compter de septembre, Mme Valérie BEGNIS remplace Mme CHARON.

Assainissement :

Les travaux de réhabilitation du collecteur des eaux usées en amont du lagunage sont en cours de réalisation. Ceux-ci consistent en la pose d'un revêtement à l'intérieur des conduits existants. Ce revêtement est durci à l'aide de lumière ultraviolette (procédé photochimique), ce qui aboutit à la création d'un nouveau tuyau en plastique armé à l'intérieur des tuyaux en grès d'origine.

Les regards seront également remis en état pour limiter les intrusions d'eau parasite lorsque les terrains sont gorgés d'eau.

Bois communaux :

Les coupes de chênes et les cloisonnements ont été effectués sur les parcelles 10, 11, 12 et 13.

Les têtes de chênes sont mises à l'affouage, les personnes intéressées sont priées de se faire connaître au secrétariat de mairie avant la fin du mois d'octobre.

Le prix du stère de bois a été revalorisé à 6 € (5 € précédemment).

Abris bus:

Il est prévu d'installer un certain nombre d'abris bus sur la commune pour les enfants utilisant les transports scolaires.

Le matériel est fourni par la Région qui finance également 80 % des frais d'installation.

Les lieux retenus actuellement pour l'implantation de ce mobilier urbain sont : Le Village, Les Bruyères, le Gailland et la Ternière.

Une rencontre aura lieu prochainement avec un responsable technique de la Région pour préciser les conditions d'installation de ces abris bus.

Cimetière :

La commune réfléchit à l'installation de cavurnes dans l'enceinte du cimetière.

Le cavurne est un petit caveau destiné à accueillir et conserver une ou plusieurs urnes funéraires. Il a des dimensions inférieures à celles d'une tombe classique, il mesure en moyenne 50 cm par 50 cm pour une profondeur de 60 cm (dimensions extérieures).

Le coût d'installation pour la commune est de 1 500 € pour trois cavurnes.

Vie associative :

Culture Loisirs Détente :

→ Mercredi 25 septembre 2024, reprise de l'activité gymnastique le mercredi soir.

→ Mardi 24 septembre 2024, reprise de l'activité marche. Des marches sont programmées deux mardis par mois autour de Faramans (ou ailleurs).

Le planning est disponible à la mairie, sur le site et sur Panneau Pocket.

Sou des écoles :

→ Dimanche 13 octobre 2024 : vente de pizzas et tartes cuites au feu de bois. Réservation et paiement possibles sur HelloAsso. Plus d'informations sur le flyer joint à ce bulletin.

Informations diverses :

→ Le repas du CCAS (Centre communal d'action sociale) pour les anciens aura lieu le 24 novembre prochain.

→ Transport à la demande TOUQUAN : depuis le 16 septembre le service a évolué. Plus d'informations dans la plaquette jointe à ce bulletin et sur le site.



Bois communaux : cloisonnement



Bois communaux : billes de chêne